

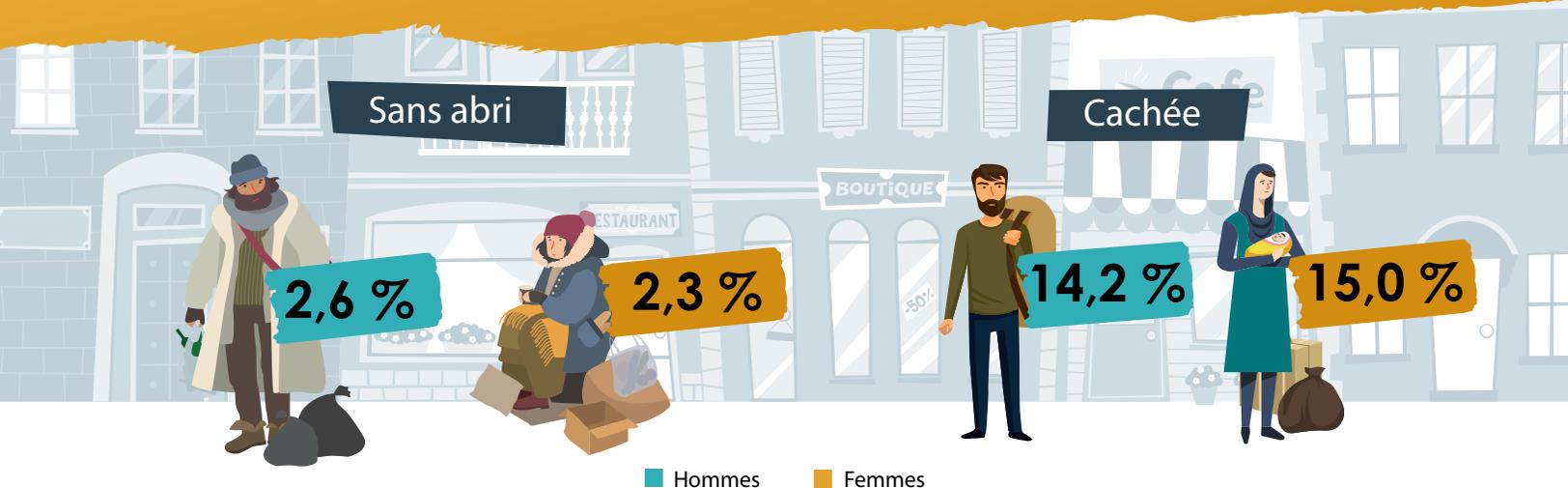
L'ITINÉRANCE

au Canada

Au Canada, près de **3 %** des personnes qui prennent des décisions en matière de logement pour leur ménage ont vécu une situation d'itinérance sans abri¹, alors qu'environ **15 %** a vécu une situation d'itinérance cachée².

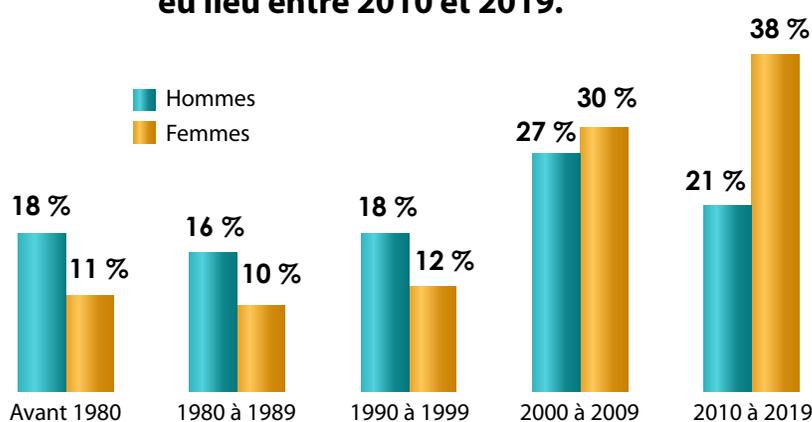
Pourquoi dit-on « les personnes qui prennent des décisions en matière de logement pour leur ménage »? L'étude sur laquelle cette infographie se fonde porte sur les personnes qui ont vécu une situation d'itinérance par le passé, et qui sont maintenant responsables des décisions relatives au logement au sein de leur ménage.

Par conséquent, les résultats ne sont pas nécessairement représentatifs de l'ensemble de la population canadienne âgée de 15 ans et plus. Cependant, les renseignements sur l'itinérance sans abri sont très rares, et les avantages que procure l'accès à ces données compensent largement les limites qu'elles peuvent présenter.



Parmi les personnes responsables des décisions relatives au logement au sein de leur ménage, les membres des Premières Nations vivant à l'extérieur des réserves (**12 %**), les Métis (**6 %**) et les Inuits (**10 %**) sont plus susceptibles d'avoir vécu une situation d'itinérance sans abri que les non-Autochtones (**2 %**). L'itinérance est plus répandue chez les femmes de minorités sexuelles (**8 %**).

Parmi la population étudiée, l'itinérance sans abri récente était plus courante chez les femmes que chez les hommes : **38 %** des épisodes d'itinérance sans abri vécus par les femmes ont eu lieu entre 2010 et 2019.



Les résultats socioéconomiques et en matière de santé des personnes ayant vécu une situation d'itinérance sont beaucoup plus faibles que ceux des autres personnes. Les femmes ayant vécu une situation d'itinérance ont fait état de résultats socioéconomiques et en matière de santé moins bons que leurs homologues masculins.

1. L'itinérance sans abri désigne la situation d'une personne qui a vécu, à un moment de sa vie, dans un refuge pour personnes sans abri, dans la rue, dans un parc, dans un abri de fortune ou dans un bâtiment abandonné.

2. L'itinérance cachée désigne la situation d'une personne qui a dû habiter temporairement chez des membres de la famille ou des amis, parce qu'elle n'avait nulle part d'autre où aller.

Sources : S. Uppal, 2022, « Portrait des Canadiennes et Canadiens ayant vécu en situation d'itinérance », *Regards sur la société canadienne*, mars, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada; Statistique Canada, Enquête canadienne sur le logement de 2018.

Numéro au catalogue : 11-627-M
ISBN: 978-0-660-42165-0

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie, 2022